Une image contenant noir, obscurité

Description générée automatiquementUne image contenant Graphique, graphisme, silhouette, art

Description générée automatiquement

|  |
| --- |
|  |
|  |
| **CADRE DE REPONSE TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENTAL (CRTE)**  **Accord-cadre n° PA\_2025-175**  **Lot n°2 : « Fourniture, installation, mise en service, location et entretien de fontaines à eau sur le site de Paris »**  **FOURNITURE, INSTALLATION, MISE EN SERVICE, LOCATION ET ENTRETIEN DE FONTAINES A EAU**   |  | | --- | |  | |

Table des matières

[Introduction 3](#_Toc214279462)

[1. COORDONNEES DU TITULAIRE 4](#_Toc214279463)

[2. INTERLOCUTEUR UNIQUE 4](#_Toc214279464)

[3. Moyens humains et techniques mis à disposition pour l’exécution des prestations (noté sur 10 points) 5](#_Toc214279465)

[4. Méthodologie de la maintenance préventive et corrective (noté sur 5 points) 5](#_Toc214279466)

[5. Délai d’intervention lors d’une panne (noté sur 10 points) 6](#_Toc214279467)

[6. Modalités de livraison et de mise en place des fontaines, des consommables et accessoires (noté sur 5 points) 6](#_Toc214279468)

[7. Caractéristiques et performance des modèles de fontaine proposés. (noté sur 15 points) 7](#_Toc214279469)

[8. Performance environnementale (noté sur 10 points) 8](#_Toc214279470)

## Introduction

Le cadre de réponse technique et environnemental doit permettre d’apprécier la capacité du soumissionnaire à répondre aux objectifs du marché et d’évaluer la qualité de ses prestations. Il permet donc au pouvoir adjudicateur de juger les offres des opérateurs économiques sur les critères d’analyse « Valeur technique » et « Performance environnementale » du règlement de la consultation, connaître les moyens qui seront mis en œuvre par le candidat pour exécuter le présent marché.

Ce cadre de réponse est spécifique à la présente consultation. Il est rappelé que les moyens généraux de l’opérateur économique font déjà l’objet d’une analyse lors de l'analyse des candidatures, il est donc inutile de les rappeler ici.

En complément des informations demandées par le pouvoir adjudicateur, les opérateurs économiques peuvent joindre toute documentation, en plus de celle qui leur est expressément demandée, permettant de préciser leur offre technique.

Tout document ainsi joint en complément du mémoire technique doit être clairement identifié par un renvoi au paragraphe numéroté du cadre de réponse technique et environnemental (en précisant l’intitulé du document, la page, le paragraphe concernés) et lister à la fin du cadre de réponse technique et environnemental sous peine de ne pas être pris en compte.

Il est précisé que les informations trop générales et non spécifiques aux prestations couvertes par le marché ne sont d’aucune utilité au pouvoir adjudicateur.

**Attention : Seules les informations portées dans ce cadre de réponse technique seront prises en compte. Le candidat peut ajouter autant de lignes qu’il le souhaite dans les cadres prévus à cet effet dans la limite de 20 pages maximum, rédigées dans la police « Arial » 11 ou équivalent en taille, avec des interlignes simples.**

**Si le candidat souhaite annexer des documents à son offre technique, il les incorpore à la fin du présent document dans la partie « Annexes ».**

# COORDONNEES DU TITULAIRE

|  |  |
| --- | --- |
| **Raison sociale de l’établissement chargé de l’exécution du marché** |  |
| **Adresse de l’établissement chargé de l’exécution du marché** |  |
| **Téléphone de l’établissement chargé de l’exécution du marché** |  |
| **Mail de l’établissement chargé de l’exécution du marché** |  |
| **Plages horaires** |  |

# INTERLOCUTEUR UNIQUE

*Correspondant en charge du suivi du marché. Il s’agit de l’interlocuteur de l’acheteur tout au long du marché. En cas de modification, le titulaire devra en informer l’acheteur immédiatement.*

|  |  |
| --- | --- |
| **Prénom et nom de la personne en charge de l’exécution du marché** |  |
| **Fonction de la personne en charge de l’exécution du marché** |  |
| **Téléphone de la personne en charge de l’exécution du marché** |  |
| **Mail de la personne en charge de l’exécution du marché** |  |

# Moyens humains et techniques mis à disposition pour l’exécution des prestations (noté sur 10 points)

Le candidat présente son implantation au sein de la zone géographique parisienne. Il décrit l’organisation actuelle de ses équipes ainsi que les moyens humains et techniques mobilisés dans le cadre des prestations prévues par l’accord-cadre (formations, expériences, etc.), en mettant tout particulièrement l’accent sur ceux dédiés à la maintenance corrective.

Réponse du candidat :

|  |
| --- |
|  |

# Méthodologie de la maintenance préventive et corrective (noté sur 5 points)

Le candidat décrit les procédures mises en œuvre pour la maintenance préventive et corrective.  
Il précise notamment les éléments suivants :

* les modalités de suivi et de traçabilité des interventions ;
* les actions d’amélioration continue envisagées.

Réponse du candidat :

|  |
| --- |
|  |

# Délai d’intervention lors d’une panne (noté sur 10 points)

 Le candidat indique le délai d’intervention, à compter du signalement du dysfonctionnement, qu’il propose au regard du délai attendu à l’article 6 du cahier des clauses particulières pour la maintenance corrective, ce délai étant de 72 heures ouvrées.

Réponse du candidat :

|  |
| --- |
|  |

# Modalités de livraison et de mise en place des fontaines, des consommables et accessoires (noté sur 5 points)

Le candidat précisera ses engagements ainsi que les mesures correctives ou alternatives qu’il envisage de mettre en œuvre afin d’assurer, le cas échéant, la bonne exécution de la prestation tout en limitant les retards.

Il pourra également proposer des délais optimisés, notamment pour la livraison des fontaines, et détailler les moyens mobilisés à cet effet.

Réponse du candidat :

|  |
| --- |
|  |

# Caractéristiques et performance des modèles de fontaine proposés. (noté sur 15 points)

Le candidat précise les caractéristiques et performances des modèles de fontaine proposés. Il décrit les accessoires et fournitures (fournitures fiche techniques, tout élément permettant de prouver le respect des normes ACS.)

Réponse du candidat :

|  |
| --- |
|  |

# Performance environnementale (noté sur 10 points)

Le candidat décrit les actions mises en œuvre en faveur du développement durable, notamment :

* les démarches engagées en matière d’économie d’énergie (en joignant les données relatives à la consommation électrique des fontaines en fonctionnement et en veille, ainsi que leurs normes énergétiques européennes) ;
* les modalités de valorisation des fontaines en fin de vie ou de réemploi des fontaines en fin de marché ;
* les mesures visant à réduire les émissions de CO₂, notamment à travers l’utilisation de véhicules électriques, la pratique de l’éco-conduite et l’optimisation des circuits de livraison et de maintenance.

Réponse du candidat :

|  |
| --- |
|  |